

**MAIRIE DE MADRANGES
CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 20/03/2026

Le Conseil Municipal de la commune de Madranges, proclamé par le bureau électoral le 15 mars dernier, s'est réuni à la salle polyvalente le vendredi 20 mars 2026 à 18h30.

Etaient présents à cette réunion :

Jean-Pierre Bort, Hélène Beauvais, Michel Porte, Jean-Luc Coulier, Sylvie Vincent, Nadine Van-Gourdon. Christelle Delalande, Baptiste Bort, Guillaume Porte.

Etaient absents à cette réunion : Magalie Brette (pouvoir à J-P Bort), Pierre Croisille départ de la réunion à 19h (pouvoir à Baptiste Bort). Ces deux pouvoirs étant activés après les élections du Maire et des Adjointes

La séance a été ouverte sous la présidence de **M. Jean-Pierre Bort**, Maire.

Monsieur Michel PORTE le plus âgé des membres du Conseil a pris la présidence qui après l'appel nominal a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections et a déclaré installer dans leurs fonctions les conseillers municipaux.

Vérification du quorum

Secrétaire de séance : Le conseil a choisi comme secrétaire : **M. Baptiste BORT**

ORDRE DU JOUR :

1) Approbation du PV de la séance du 06 /03/2026 unanimité des présents

2) Élection du Maire et des Adjointes.

Élection du Maire 1^{er} tour de scrutin :

Le président après avoir donné lecture des articles L 122-4, L 122-5 et L 122-8 du code des communes et L 21-22-8 à L 21-22-9 du code général des collectivités territoriales a invité le conseil à procéder au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages à l'élection du Maire.

Chaque conseiller, à l'appel de son nom, a remis fermé au président son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans laquelle les votants se sont faits connaître : 0

Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

Monsieur **Jean-Pierre BORT** ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé Maire et a été immédiatement installé.

La suite de l'ordre du jour est présidé par le Maire nouvellement élu

3) Nombre d'adjoints :

Le Conseil Municipal fixe le nombre d'adjoints à : deux

4) Élection des adjoints 1^{er} tour de scrutin :

Il a été procédé ensuite et dans les mêmes formes, sous la présidence de M. Jean-Pierre BORT Maire, à l'élection des adjoints.

- 1 liste en présence conduite par Hélène BEAUVAIS

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 10

A déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans laquelle les votants se sont fait connaître : 0

Reste pour le nombre des suffrages exprimés : 10

Majorité absolue : 6

A obtenu :

La liste : Hélène Beauvais – Michel PORTE ayant obtenu la majorité absolue Hélène BEAUVAIS a été proclamée 1^{er} adjointe, Michel PORTE a été proclamé 2^{ème} adjoint. Ils ont été immédiatement installés.

Mot de M. Jean-Pierre Bort, Maire : « *Merci pour votre confiance.* »

5)Etablissement du tableau du Conseil municipal

6)Lecture de la Charte de l' élu local

7)Délibération 1 : Procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoint

8) Délibération 2 relative aux indemnités de fonction des élus des élus : unanimité

9) Délibération 3 relative au droit à la formation des élus : unanimité

10)Délibération 4 relative à la création et à la composition des commissions municipales : unanimité

11) Délibération 5 relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres : unanimité

12) Délibération 6 relative à la désignation d'un référent déontologique : unanimité

13) Délibération 7 relative à la désignation du correspondant défense : unanimité

Madame Sylvie Vincent a été désignée

15) Délibération 8 relative aux délégations au Maire

16) Arrêté relatif aux délégations du Maire

17) Délibération 9 relative à l'autorisation d'ester en justice

18) Délibération 10 relative à l'autorisation de poursuites

19) Délibération11 relative à la désignation des conseillers communautaires : unanimité

Jean-Pierre BORT : titulaire

Hélène BEAUVAIS : suppléante

20) Délibération 12 relative à la désignation des délégués aux organismes : unanimité

FDEE 19 : Jean-Pierre BORT et Michel PORTE titulaires

Guillaume PORTE et Baptiste BORT suppléants

SIAEP du Puy la Forêt : Michel PORTE titulaire

Pierre Croisille suppléant

PNR : Sylvie VINCENT titulaire

Hélène BEAUVAIS, Christelle DELALANDE suppléantes

21) Arrêté du Maire relatif à la désignation du correspondant incendie : unanimité

Jean-Luc COULIER a été désigné

La séance est levée à 20h10

Le secrétaire de séance : B Bort

